

La Foye Monjault - 23 mars 2021

Le vingt-trois mars deux mil vingt et un, le Conseil Municipal dûment convoqué le quinze mars, s'est réuni à vingt heures trente exceptionnellement à Monacalis, sans public en raison de la pandémie, sous la présidence de Dany MICHAUD, Maire.

Le quorum est à 1/3 par la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1^{er} juin 2021.

Présents : Mmes Calvo, Métais, Michaud, Talineau, Mrs Bonnin, Gautier, Gobin, Janvier, Jean, Péquin, Rosselgong.

Absents : Mme Bourdon, Mrs Gislard, Maréchal.

Secrétaire : M. Janvier.

Madame le Maire demande aux conseillers s'ils ont des remarques à faire concernant les comptes rendus des 22 février et 11 mars 2021. Aucune remarque n'étant formulée, les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

Délibération 2021-03-02

Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2020

Le Maire présente le compte administratif 2020, conforme au compte de gestion.

Fonctionnement	Dépenses		Recettes	
Charges générales	173 908.57 €		Produit des services	39 274.67 €
Personnel	221 193.26 €		Impôts et taxes	384 944.87 €
Gestion courante	206 159.45 €		Dotations Participations	216 735.06 €
Charges financières	20 705.44 €		Autres produits	63 277.66 €
Ecritures d'ordre	6 214.63 €		Reversement salaire	1 543.50 €
Atténuation produits	13 156.00 €		Produits exceptionnels	9 638.45 €
Titres annulés	2 907.00 €			
Total	644 244.35 €		Total	715 414.21 €

Soit un excédent de clôture d'exercice de **71 169.86 €**

Excédent reporté : (2019) 152 474.77 € + (2020) 71 169.86 € = **223 644.63 €**

Investissement	Dépenses		Recettes	
Capital d'emprunts	76 027.36 €		F.C.T.V.A.	191 044.48 €
Achat de matériel	6 234.95 €		Taxe Aménagement	3 724.80 €
Voirie	14 786.38 €		Subventions	99 678.90 €
Bâtiments	1 418.40 €		Excédent	24 346.46 €
Ecole nouvelle	45 656.35 €		Opérations d'ordre	6 214.63 €
Caution	1 978.00 €		Autres	2 064.00 €
Solde négatif 2019	38 674.46 €			
Total	184 775.90 €		Total	327 073.27 €

Soit un excédent d'exercice de **142 297.37 €**

En l'absence du maire, Thierry Rosselgong fait voter le compte administratif et le compte de gestion qui sont adoptés à l'unanimité.

Délibération 2021-03-03

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Dany MICHAUD, Maire.

Après avoir examiné le compte administratif

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître

- un excédent de fonctionnement Budget **COMMUNE de : 223 644.37 €**

- un déficit de fonctionnement de : 0,00 €

Qu'il convient de reprendre les résultats, en fonctionnement et investissement.

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2020

Résultat de fonctionnement		
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		71 169.86 €
B Résultats antérieurs reportés		
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) COMMUNE		152 474.77 €
C Résultat à affecter (A + B hors restes à réaliser)		223 644.63 €
D Solde d'exécution d'investissement COMMUNE		142 297.37 €
SOLDE 001		€
E Solde des restes à réaliser d'investissement		-36 000.00 €
SOLDE 1068		
Besoin de financement D + E		
Affectation = C (G + H)		223 644.63 €
Affectation = C en réserves 1068 (G + H)		
H Report en fonctionnement R 002		223 644.63 €

Vote du budget primitif – COMMUNE Le Conseil a voté le budget en équilibre.

Fonctionnement dépenses		recettes	
Charges de gestion	211 600 €	Impôts et taxes	382 726 €
Personnel	244 050 €	Produits services	56 500 €
Gestion courante	220 327 €	Locations	55 010 €
Charges financières	20 000 €	Dotations de l'Etat	215 633 €
Dépenses imprévues	18 056 €	Excédent reporté	223 644 €
Amortis Fds concours et divers	222 700 €	Produits financiers et divers	3 220 €
Virement à l'investissement	210 000 €		€
TOTAL	936 733 €	TOTAL	936 733 €
Investissement dépenses		recettes	
Capital emprunts	78 000 €	F.C.T.V.A.	10 500 €
Cautions	2 500 €	Caution	2 500 €
Achat de matériel	25 000 €	Taxe aménagement	1 000 €
Voirie	133 000 €	Subventions	39 800 €
Bâtiments	158 000 €	Divers	44 290 €
		Vente maison et terrains	92 980 €
Ecoles	82 000 €	Virement du fonctionnement	210 000 €
Dep imprévues Ecritures d'ordre	64 867.57 €	Affectation du résultat	142 297 €
TOTAL	543 367 €	TOTAL	543 367 €

Vote des subventions

Délibération 2021-03-04

Le Conseil vote ensuite les subventions aux associations

Bibliothèque	1500 €	Club 3ème âge	100 €	Ass Soins Dom	415€	Souven. Franç.	15 €
Fiefs Viticoles	250 €	VTT Beauvoir	30 €	Dessin	250 €	March'ensem	30 €
ADMR Beauvoir	1010 €	Espace rencontre UDAF	80 €	APE Primaire	250 €	Théâtre adulte	250 €
Société Boules	250 €	Ass Musique	230 €	Chasse	250 €	Téléthon	100 €
FDGDON 79	65 €	Prin'temps canin	250 €	Bibliothèque forma	60 €	AFN	40 €
Bleuets	60 €						

Questions diverses

Le vote du budget du CCAS aura lieu mardi 30 mars à 17h.

Madame le Maire donne lecture au conseil des courriers du **Conseil Départemental** attribuant à la commune des subventions de 5000€ pour la réfection de la réserve et des vestiaires de la cantine et de 4800 € pour l'isolation phonique de la salle des thuyas.

De même un courrier nous informe qu'une dotation de 8 105 € est mobilisable d'ici la fin de l'année. Madame le Maire suggère de faire les travaux d'accessibilité pour les salles socio et les vestiaires au stade, travaux préconisés dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmé (ce dossier serait ainsi terminé). Les travaux doivent être terminés le 31 mars 2022. Le conseil donne son accord

Délibération 2021-03-05

Travaux cour d'école et projet de city park :

Madame le maire a rencontré ID 79 et le CAUE ; ce dernier nous fait deux propositions : soit la commune, à l'aide d'un document de synthèse réalisé par le CAUE, travaille directement avec les entreprises capables d'exécuter ces aménagements, soit la commune en confie la réalisation à un paysagiste concepteur par le biais d'une mission de maîtrise d'œuvre. C'est la deuxième solution qui est retenue. S'agissant du **projet de déplacement de la garderie** dans l'ancienne classe, un conseil ponctuel sur la mise en accessibilité pourra être fourni par un architecte du CAUE.

Délibération 2021-03-06

Madame le Maire explique au conseil qu'elle rencontre régulièrement des problèmes avec **des chiens qui divaguent**. Contact a été pris avec la fourrière de Niort. Celle-ci nous propose la signature d'une convention. La fourrière vient chercher l'animal que nous devons auparavant capturer ; la fourrière en assure la garde et la recherche du propriétaire pendant une durée de 8 jours francs. Le conseil donne son accord pour la signature de cette convention. Un arrêté municipal va être pris et largement diffusé pour informer les habitants de l'interdiction de divagation des chiens sur tout le territoire de la commune.

Philippe Jean informe le conseil qu'un particulier met en vente **un mobile home**. Il suggère de l'installer, comme solution d'attente, pour faire un **vestiaire à l'atelier**. Le conseil donne son accord. Philippe Jean et Christophe Bonnin ont rendez-vous avec les employés communaux mercredi 24 mars à 11 h 30, pour discuter de son emplacement.

Il faut prévoir la remise en état ou le **remplacement du portail du bâtiment du cimetière**, ainsi que l'achat de **porte-vélos** à installer Place Michel Canteau.

Madame le Maire présente le dossier **Mobilité de la Can** : bus gratuits, vélos en libre-service, transport à la demande, offre TER, covoiturage, trottinettes et vélos électriques à louer. Le conseil nomme Madame le Maire référent mobilité CAN. Caroline Gasche de la CAN est venue sur place à La Foye Monjault pour voir où l'on pourrait envisager un point de stationnement pour le **co-voiturage** : le **parking « entre les murs »** entre le 11 et le 13 de la Rue du Centre pourrait convenir. Le conseil est d'accord. Un panneau va matérialiser ce parking.

Pour la **commission communale des marchés de producteurs**, seront membres Dany Michaud, Marjorie Talineau, Thierry Rosselgong, Jean-Luc Gautier et Richard Gobin.

Délibération 2021-03-07

Madame le Maire a signé des devis pour **l'achat de peinture** pour le mur du cimetière : 1067 € et pour l'aire couverte : 1557 €.

Pour faire suite à la visioconférence de la Can sur le PLUID, il faut envisager quelques dates pour faire un point avant notre prochaine rencontre avec la CAN le 16 avril.

Madame le Maire a rencontré Mme Christina Likhacheva stagiaire du CEBC pour l'étude **ALIMENT' ACTIONS** : elle souhaite rencontrer le conseil, la date est fixée à mercredi 24 mars à 18 h à la mairie.

Le branchement du nouveau compteur électrique pour l'école aura lieu mercredi 24 mars. La connexion avec la mairie va donc être supprimée.

La **fibre optique** arrive sur toute la commune : des courriers ont été adressés à toutes les personnes susceptibles d'être concernées par des haies ou des arbres gênants. Pour rappel, chacun doit couper les haies et arbres gênants. Sans intervention des particuliers, l'opérateur gestionnaire du réseau fera réaliser les travaux à la charge des propriétaires.

Un centre de **vaccination COVID** ouvre à Mauzé sur le Mignon à compter du 1^{er} avril

Madame le Maire informe le conseil qu'une habitante de La Foye Monjault demande la stérilisation des **chats errants**, ce qui est du ressort des communes. Elle est en contact avec une association, le coût est d'environ 50 € par chats. Elle demande au conseil s'ils rencontrent eux-mêmes des nuisances ? Plus ou moins, selon les quartiers. Affaire à suivre.